

PRÉSENTATION DU STDF DIX-NEUVIÈME SESSION DE LA CMP, 17-21 MARS 2025

1 APERÇU

1.1. Le [Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce](#) (STDF) vise à renforcer les capacités des pays en développement et des pays les moins avancés en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, pour assurer le respect des prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) applicables au commerce sur la base des normes internationales. Il fonctionne comme un mécanisme de financement et une plate-forme mondiale pour le dialogue, l'apprentissage et les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités SPS, réunissant diverses parties prenantes des secteurs de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement. Les partenaires fondateurs du STDF sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris les Secrétariats du Codex et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). En 2024, le [Groupe de travail du STDF](#) était présidé par Mme Sarah Brunel, du Secrétariat de la CIPV. Mme Marie-Luise Rau, du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) d'Allemagne, est la Présidente pour 2025.

1.2. Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets pertinents du STDF depuis la dix-huitième session de la CMP (CMP-18). Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des dons pour la réalisation de projets (DRP) et dons pour l'élaboration de projets (DEP) actuels du STDF dans le domaine de la préservation des végétaux, dont un certain nombre bénéficie de la participation et des conseils techniques du Secrétariat de la CIPV.

1.3. En décembre 2024, un point final a été mis à la nouvelle stratégie du STDF pour la période 2025-2030, intitulée "Faciliter un commerce sûr pour atteindre les objectifs mondiaux", à l'issue d'échanges approfondis avec les partenaires fondateurs du STDF, les donateurs, les experts des pays en développement et d'autres membres. Cette stratégie s'appuie sur les réalisations passées du STDF et les conclusions de la dernière [évaluation externe du programme du STDF](#) (mai 2024), ainsi que sur les recommandations approuvées par le Comité directeur du STDF. Elle conserve l'importance accordée par le STDF à la facilitation d'un commerce sûr et à l'aide apportée pour la mise en conformité avec les normes internationales (Codex, CIPV et OMSA), sur la base de l'Accord SPS de l'OMC.

1.4. En 2024, le STDF a célébré 20 ans de résultats commerciaux sûrs au service du développement durable. Une [publication](#) spéciale, mettant en avant l'évolution du STDF et ses résultats depuis 2004, a été lancée pour commémorer le 20^{ème} anniversaire du partenariat.

1.5. En septembre 2024, le STDF a lancé un nouveau [site Web](#) avec des fonctionnalités améliorées afin d'offrir aux utilisateurs une expérience plus conviviale. Parmi les améliorations apportées figurent une réorganisation du contenu, l'ajout de bonnes pratiques et l'insertion d'une nouvelle page pour les demandes et le portefeuille de projets. Le nouveau site met en avant certains récits liés à des projets, tels que celui du [Togo](#), qui a renforcé son système phytosanitaire afin de lutter contre les organismes de quarantaine phytosanitaire et assurer des échanges exempts de parasites avec l'UE.

1.6. Les délégués de la CIPV sont invités à consulter le site Web du STDF et à [s'abonner](#) au Bulletin du STDF pour recevoir régulièrement des informations sur les activités du Fonds.

2 BONNES PRATIQUES

2.1. Le STDF s'attache à identifier et à promouvoir les bonnes pratiques dans divers domaines thématiques transversaux afin d'améliorer les résultats en matière de développement des capacités dans le domaine SPS. Ces travaux s'appuient sur la contribution de tous les partenaires du STDF,

membres donateurs et bénéficiaires et visent à influencer plus largement sur les travaux de renforcement des capacités SPS. Les résultats comprennent des notes d'information pratiques, des produits de connaissance faciles à utiliser (publications, films, etc.), des activités mondiales et régionales en interaction avec les clients, des groupements de professionnels, etc.

a) Bonnes pratiques réglementaires

2.2. Les bonnes pratiques réglementaires (BPR) sont des processus et des outils qui aident à améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS, afin de protéger la vie et la santé des personnes et des animaux et de préserver les végétaux sans imposer des restrictions non nécessaires au commerce. Avoir recours aux [BPR](#), telles que la coordination interne de la réglementation, la participation des parties prenantes et les évaluations de l'impact réglementaire, améliore la conformité avec l'Accord SPS, garantissant un meilleur alignement sur les normes internationales. Le STDF a lancé un [Guide pratique sur les BPR](#), à utiliser lors de la conception, du développement et de l'examen des mesures SPS de manière à ce qu'elles soient "adaptées aux objectifs".

b) Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS

2.3. Le [cadre P-IMA](#) est une approche fondée sur des données probantes visant à éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, ainsi qu'à mobiliser des ressources du secteur public, du secteur privé et/ou des donateurs en vue d'investissements dans le domaine SPS, y compris pour améliorer les capacités phytosanitaires. Ce cadre est actuellement appliqué dans plusieurs projets du STDF et dans d'autres projets, ce qui amène des investissements supplémentaires dans la préservation des végétaux. Le Secrétariat suit les recommandations de l'[évaluation externe du cadre P-IMA](#), notamment dans le cadre de réunions avec les partenaires fondateurs et d'autres parties prenantes destinées à étudier les synergies avec leurs outils d'évaluation des capacités et d'autres initiatives.

c) Réduction des coûts du commerce

2.4. L'attention grandissante accordée à la facilitation des échanges comme moyen de stimuler la croissance économique et la compétitivité a renouvelé l'intérêt pour les mesures SPS, la manière dont elles sont appliquées aux marchandises importées, exportées et en transit, et la mesure dans laquelle, le cas échéant, elles augmentent inutilement le coût de l'activité commerciale. La mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), qui s'applique à tous les organismes présents aux frontières, est essentielle à cet égard. À cet effet, le STDF continue de promouvoir et de soutenir la transition vers des systèmes SPS sans papier dans les pays en développement, y compris par l'utilisation de [certificats SPS électroniques](#) (certification électronique SPS), afin d'améliorer la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement SPS, de réduire les délais et les coûts du commerce, de diminuer le nombre de certificats frauduleux et de renforcer la confiance entre les partenaires commerciaux.

2.5. Le projet phare du STDF, [ePhyto](#), mis en œuvre par le Secrétariat de la CIPV et achevé en 2020, continue de faciliter la transition vers un commerce sans papier. Il s'appuie sur les conclusions d'une [évaluation](#) externe et bénéficie du soutien continu de partenaires à travers le monde, notamment de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (GATF).

d) Partenariats public-privé (PPP)

2.6. De nombreux projets du STDF favorisent les [approches de PPP](#) pour tirer parti des compétences et des ressources et favoriser des effets et une durabilité à long terme. En 2024, le STDF a achevé l'élaboration d'un Guide des PPP, rédigé par Peter Stanbury (consultant du STDF), avec des membres du groupe de professionnels des PPP du Fonds. Ce document réunit des expériences pratiques et des ressources d'apprentissage au sujet des PPP, en vue d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires ainsi que la santé animale et/ou la préservation des végétaux pour faciliter un commerce sûr. Il s'appuie sur les connaissances et informations des partenaires du STDF et d'autres parties prenantes qui possèdent une vaste expérience pratique en matière de PPP en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces enseignements constituent des orientations précieuses qui peuvent aider à créer, développer et mettre en œuvre avec succès des PPP renforçant les systèmes sanitaires et phytosanitaires et facilitant un commerce sûr; ils sont complétés par une série de cas d'expérience de PPP figurant sur le [site Web du STDF](#).

e) Environnement, biodiversité et changements climatiques

2.7. En septembre 2024, le STDF a publié une évaluation externe visant à déterminer comment (et dans quelle mesure) l'environnement, la biodiversité et les changements climatiques sont pris en compte dans ses travaux. L'évaluation a permis de constater que le STDF est un pionnier dans l'examen des liens entre les questions/capacités SPS et l'environnement, la biodiversité et les changements climatiques, et que l'accent mis par le STDF sur ce sujet du point de vue du développement des capacités SPS garantissait la pertinence de son action pour les parties prenantes SPS et favorisait la cohérence avec les travaux de ses partenaires. L'évaluation s'est appuyée sur les travaux pertinents menés par les partenaires fondateurs du STDF, entre autres. Les conclusions et les recommandations seront utilisées pour améliorer l'intégration de l'environnement, de la biodiversité et des changements climatiques dans les travaux du STDF et pourront également éclairer leur intégration dans les travaux de développement des capacités dans le domaine SPS de manière plus générale. Le rapport en question peut être consulté sur le [site Web du STDF](#).

f) Intégration des questions de genre

2.8. En 2023, le STDF a publié un [Plan d'action pour l'égalité des genres](#), qui décrit la manière dont le Fonds favorise une approche plus inclusive afin d'améliorer les résultats et l'incidence de ses travaux pour ce qui est de faciliter un commerce sûr. Le Plan d'action vise à renforcer et à appuyer la capacité des femmes à se conformer aux prescriptions SPS et à encourager une attention accrue à l'intégration des questions de genre dans les travaux de développement des capacités SPS menés par les membres du partenariat mondial du STDF et par d'autres organisations. Des analyses du point de vue de l'égalité des genres ont été réalisées ou sont en cours pour plus de 10 projets depuis 2023. Le plan de travail du STDF pour 2025 inclut l'élaboration d'outils de formation pratiques visant à répondre aux besoins identifiés dans les analyses du point de vue de l'égalité des genres menées dans le cadre de projets du STDF.

3 FINANCEMENT

a) Dons pour l'élaboration de projets

3.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux bénéficiaires en matière d'élaboration de projets dans le domaine SPS. Des dons pour l'élaboration de projets (DEP), pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 USD, sont disponibles pour aider les bénéficiaires des pays en développement à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être utilisés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par le STDF ou par d'autres donateurs.

3.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé **135 DEP**. En 2024, six DEP ont été approuvées. En novembre 2024, trois nouveaux DEP relatifs à la préservation des végétaux ont été approuvés: i) évaluation des activités du Centre d'excellence phytosanitaire (COPE) en vue de renforcer les capacités phytosanitaires et d'améliorer l'accès aux marchés en Afrique ([STDF/PPG/968](#)); ii) promotion de l'accès aux marchés dans la chaîne de valeur de la noix de cajou au Cambodge et au Viet Nam ([STDF/PPG/1010](#)); et iii) réduction de la contamination par les aflatoxines en Inde ([STDF/PPG/1027](#)).

b) Dons pour la réalisation de projets

3.3. Le STDF finance par ailleurs des projets qui promeuvent le respect des normes et prescriptions SPS internationales. La préférence est donnée aux projets consacrés: i) à l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) au recours à des approches régionales et transversales pour remédier à des contraintes SPS; et iii) à la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale et la préservation des végétaux, ainsi que le commerce. Les bénéficiaires doivent contribuer aux projets du STDF avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

3.4. Depuis sa création, le STDF a approuvé **128 projets**, dont **53%** concernaient la préservation des végétaux et les questions SPS transversales, pour un montant total de **39,5 millions de \$EU**. En 2024, sept projets ont été approuvés. En novembre 2024, le STDF a approuvé un projet destiné à améliorer la mise en œuvre des meilleures pratiques SPS concernant les légumes destinés à l'exportation au Bangladesh ([STDF/PG/831](#)). Le **tableau 1** (ci-après) donne un aperçu de certains projets du STDF qui portent sur des questions relatives à la préservation des végétaux et au commerce.

3.5. Le STDF encourage les demandes de financement qui bénéficient à des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et requièrent leur participation. Les propositions peuvent être présentées tout au long de l'année mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour pouvoir être examinées à cette réunion. Le prochain délai, qui sera annoncé sur le site Web du STDF en temps voulu, est fixé à **août** pour les demandes qui seront traitées en novembre 2025.

**ÉTAPES RECOMMANDÉES POUR DEMANDER UN FINANCEMENT
DU STDF (ÉLABORATION OU RÉALISATION DE PROJETS):**

1. Consultez la [page Web sur le financement](#) pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.) concernant les dons pour l'élaboration de projets et les dons pour la réalisation de projets.
2. Lisez des [exemples](#) de projets antérieurs.
3. Consultez les parties prenantes pertinentes du pays/de la région.
4. Envoyez pour observations une brève note conceptuelle sur le projet que vous envisagez: STDFSecretariat@wto.org
5. Remplissez un formulaire de candidature et soumettez-le en ligne avant la date limite.

Tableau 1: Certains projets en cours du STDF et DEP axés sur la préservation des végétaux

Lien	Intitulé du projet	Bénéficiaires	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PG/577	Coordination de la gestion des niveaux de cadmium dans le cacao en Amérique latine et dans les Caraïbes	Colombie, Équateur, Pérou, Trinité-et-Tobago	381 946	550 948
STDF/PG/681	Réduction de la teneur élevée en cadmium du cacao en Colombie et en Équateur	Colombie, Équateur	516 989	617 999
STDF/PG/751	Renforcement du système phytosanitaire et de sécurité sanitaire dans les principales chaînes de valeur	Haïti, République dominicaine	554 180	692 980
STDF/PG/753	Atténuation des résidus de pesticides en Amérique latine grâce aux biopesticides	Argentine, Bolivie, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou	900 473	1 839 373
STDF/PG/755	Renforcement de la conformité phytosanitaire pour stimuler le commerce des semences dans la région Asie-Pacifique	Bangladesh, Cambodge, Népal, Philippines, RDP lao, Thaïlande, Viet Nam	899 335	1 131 637
STDF/PG/768	Harmonisation du cadre législatif phytosanitaire en Afrique centrale	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad	1 019 966	1 403 195
STDF/PG/770	Utilisation d'outils numériques en vue de faciliter un commerce sûr des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo	844 469	1 406 727
STDF/PG/786	Renforcement de la gestion des aflatoxines dans le maïs et les arachides produits par le Ghana	Ghana	969 607	1 220 347
STDF/PG/807	Lutte contre les cochenilles dans les fruits frais en Afrique de l'Est	Burundi, Kenya, Ouganda	885 116	1 001 816
STDF/PG/809	Lutte contre les parasites invasifs de la pomme de terre en Afrique orientale et australe	Burundi, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	999 634	1 196 844
STDF/PG/831	Amélioration de la mise en œuvre des meilleures pratiques SPS concernant les légumes destinés à l'exportation au Bangladesh	Bangladesh	895 786	1 006 771
STDF/PG/838	Centre régional d'intelligence phytosanitaire de la Communauté andine	Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou	1 000 000	2 643 852
STDF/PG/842	Mise à l'essai d'un programme volontaire d'assurance par des tiers (APTv) en Afrique de l'Est pour améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les secteurs de l'horticulture et de la pêche	Ouganda, Rwanda	699 013	888 457
STDF/PG/880	Amélioration des capacités SPS et de l'accès aux marchés pour les exportations de corossols de la Grenade	Grenade	298 691	728 861
STDF/PG/946	Renforcement des capacités phytosanitaires pour promouvoir les exportations de produits horticoles du Sénégal	Sénégal	680 000	900 000
STDF/PPG/859	Renforcement de la capacité d'exportation du Burkina Faso pour le sésame et la noix de cajou	Burkina Faso	49 750	49 750
STDF/PPG/944	Élaboration d'une proposition de projet pour faciliter l'accès aux marchés par le renforcement des capacités phytosanitaires en Ouzbékistan	Ouzbékistan	50 000	50 000
STDF/PPG/945	Évaluation des capacités phytosanitaires en Éthiopie	Éthiopie	50 000	50 000

Lien	Intitulé du projet	Bénéficiaires	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PPG/968	Évaluation des activités du Centre d'excellence phytosanitaire (COPE) en vue de renforcer les capacités phytosanitaires et d'améliorer l'accès aux marchés en Afrique	Kenya, Ouganda	50 000	50 000
STDF/PPG/969	Amélioration des pratiques SPS dans la filière du cacao au Cameroun	Cameroun	50 000	50 000
STDF/PPG/1010*	Promotion de l'accès aux marchés dans la chaîne de valeur de la noix de cajou au Cambodge et au Viet Nam	Cambodge, Viet Nam	49 810	49 810
STDF/PPG/1027*	Réduction de la contamination par les aflatoxines en Inde	Inde	50 000	50 000

*En attente